



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

Un plan d'action national pour renforcer l'éducation financière dans le système éducatif luxembourgeois

2 décembre 2025

I. L'ÉDUCATION FINANCIÈRE : UN ENJEU D'AVENIR

Comprendre les enjeux quotidiens liés à l'argent, gérer des choix financiers simples, savoir éviter le surendettement et rester critique face aux risques numériques sont des compétences essentielles en vue de développer l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté économique. L'éducation financière joue un rôle important en permettant aux élèves de développer ces compétences.

Un plan d'action national en dix points

L'éducation financière occupe une place croissante dans les politiques européennes, notamment avec le *Cadre européen de compétences financières pour les enfants et les jeunes* élaboré conjointement par la Commission européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Au Luxembourg, plusieurs initiatives dans ce domaine existent déjà, mais elles restent souvent ponctuelles.

Pour améliorer la culture financière des jeunes, le ministère renforce la place de l'éducation financière à travers tout le système scolaire luxembourgeois au-delà d'initiatives ponctuelles. L'élément-clé de cette démarche est un plan d'action national en dix points, qui vise à intégrer l'éducation financière de manière cohérente et progressive dans le parcours scolaire.

Une culture commune autour de l'argent

L'objectif est double : d'une part, apprendre aux élèves à comprendre des notions importantes comme l'inflation, les crédits, les intérêts, l'épargne ou le surendettement. D'autre part, développer les compétences nécessaires pour comprendre, décider et agir de manière éclairée face aux questions liées à l'argent.

Le but est également de développer une culture commune autour de l'argent, pour que les jeunes puissent mieux comprendre l'économie, faire des choix responsables, et gagner en autonomie et en confiance.

Ce plan d'action s'inscrit dans une démarche à la fois nationale et européenne. En plus de renforcer les compétences financières des jeunes, il vise à développer la citoyenneté économique et à rendre notre société plus résiliente face aux défis économiques.

II. LES DIX MESURES DU PLAN D'ACTION

Les différentes mesures du plan d'action national en matière d'éducation financière s'appuient en partie sur des initiatives ponctuelles déjà en place. Ces initiatives sont élargies et proposées à davantage d'élèves. La majorité des mesures sont introduites à la rentrée scolaire 2026/2027.

II.1 Un cadre national de compétences financières

Le cadre national de compétences financières est en cours d'élaboration. Il définit les compétences à développer dans le domaine de l'éducation financière du cycle 1 de l'enseignement fondamental jusqu'aux classes de 1^{re} dans l'enseignement secondaire. Il repose sur quatre axes, qui sont inspirés des standards européens. Ces axes servent de référence commune pour toutes les actions du plan d'éducation financière et assurent une cohérence tout au long de la scolarité des élèves.

Les quatre axes sont les suivants :

- *Wat si Suen?* : comprendre l'argent, les systèmes de paiement et la valeur des choses ;
- *Ech a meng Suen* : gérer son argent au quotidien : budget, choix, épargne, argent de poche, consommation ;
- *Ech als Member vun der Gesellschaft a Wirtschaft* : comprendre la société, le revenu, le travail, les impôts, la solidarité, les droits du consommateur ;
- *Ech a meng Zukunft* : anticiper et préparer l'avenir : projets, risques, durabilité, orientation scolaire et professionnelle.

II.2 Finny : sensibilisation au cycle 1

Pour le cycle 1, l'objectif n'est pas d'introduire des notions financières abstraites, mais de travailler des notions fondamentales : reconnaître des situations d'échange, comprendre que les ressources sont limitées, différencier besoins et envies, attendre son tour, faire de premiers choix.

Le projet *Finny* prend la forme d'une petite pièce de théâtre de marionnettes, spécialement conçue pour les enfants de 3 à 5 ans. La pièce raconte une histoire simple et chaleureuse autour du thème de l'argent à travers des dialogues adaptés et des chansons originales pour ancrer les messages dans une expérience ludique et mémorable. Développée par le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), la pièce sera filmée pour permettre une diffusion dans toutes les écoles du pays et un usage flexible en classe. Elle sera accompagnée d'un ensemble de matériel didactique pour les enseignants : activités simples, discussions guidées, jeux symboliques et supports visuels.

Les écoles pourront également réserver une représentation du spectacle dans leur établissement.

II.3 Cycles 2 à 4 : intégration dans le plan d'études

L'éducation financière sera intégrée au plan d'études comme l'un des champs thématiques transversaux prioritaires, au même titre que la santé, le développement durable ou l'éducation aux médias. Concrètement, les élèves ne suivront pas un cours séparé, mais aborderont ces notions dans le cadre d'activités liées à plusieurs matières. Ces séquences d'apprentissage, réparties sur 6 à 12

leçons, traiteront de situations concrètes de leur quotidien : comparer des prix, gérer un petit budget, comprendre la valeur des choses, faire des choix d'achat, parler de l'argent de poche, de la publicité, de l'épargne ou encore de l'anticipation. Pour la mise en œuvre, les écoles disposeront de dossiers thématiques modulables qui s'appuient sur le matériel développé par l'ASBL *Je compte, donc je suis*, reconnue pour sa qualité pédagogique et sa capacité à aborder les questions économiques de manière ludique, concrète et adaptée aux enfants.

II.4 *Piwitsch-Finanzguide* : un magazine pour le cycle 4

L'éducation financière aura désormais plus de place dans *De Piwitsch*, le magazine éducatif destiné aux élèves de l'enseignement fondamental. Des articles spécialement consacrés à ce sujet viendront enrichir chaque numéro. Un nouveau magazine, le *Piwitsch-Finanzguide*, sera également lancé. Destiné aux élèves du cycle 4, il pourra être commandé par les classes. Les contenus seront disponibles à la fois en version papier et en ligne sur la plateforme piwitsch.lu. Les élèves y trouveront des supports variés pour mieux comprendre l'argent au quotidien : articles, mini-vidéos, quiz, podcasts ou encore défis à faire en classe ou à la maison. En format papier et numérique, *De Piwitsch* offrira aux élèves une première approche structurée dans la gestion de l'argent : budget personnel, publicité et influence, sécurité numérique, transactions numériques, notion de valeur, épargne. Il constituera également un pont vers les parents, en donnant des repères clairs, multilingues et adaptés aux pratiques familiales. Le *Piwitsch-Finanzguide* sera lancé pour la rentrée 2027/2028.

II.5 *EduStart-Ups* : des entreprises dirigées par les élèves

L'initiative *EduStart-Up* permet aux lycées de créer une entreprise scolaire, gérée par les élèves avec l'appui de leurs enseignants. Les jeunes y apprennent à développer une idée, planifier un projet, gérer un petit budget, organiser la production ou un service, et présenter leurs résultats. Cette démarche *learning by doing* renforce des compétences transversales essentielles : coopération, créativité, communication, responsabilité et prise de décision. Les élèves endossent différents rôles (gestion, finances, communication, logistique), découvrant ainsi les réalités économiques de manière concrète, motivante et valorisante sur le plan scolaire et personnel.

II.6 *Le Finanzführerschäin* : une certification nationale pour les élèves de 5^e et 2^e

Le *Finanzführerschäin* permet aux élèves de 5^e et de 2^e de l'enseignement secondaire de faire certifier leurs compétences financières. Il s'appuie sur une plateforme digitale proposant des modules courts à travers des vidéos, des simulations, des quiz ou encore des études de cas (budget, abonnements, achats en ligne, sécurité numérique, publicité, épargne, assurances, contrats). Chaque module inclut une évaluation et chaque élève peut apprendre à son rythme. La réussite est attestée par un certificat délivré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. L'objectif est de développer des compétences, comme la prise de décision, l'autonomie, la gestion de ressources personnelles, l'esprit critique et la compréhension des paiements numériques. Pour les classes de 2^e, le *Finanzführerschäin* sera introduit à la rentrée 2027/2028.

II.7 Un réseau solide avec des partenaires spécialisés

La construction d'une culture financière solide repose sur un réseau de partenaires, qui permet de rapprocher le monde des finances du monde de l'éducation. Pour ce travail partenarial, une charte nationale définira les règles de collaboration entre le ministère, le SCRIPT, les banques publiques, la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF), la Fondation ABBL ainsi que d'autres acteurs pertinents. Cette charte garantira la neutralité des contenus, l'absence de visée publicitaire ou d'intérêt commercial, la qualité scientifique et la protection des élèves. Le SCRIPT assurera la coordination pédagogique et la validation des ressources, afin de garantir que toutes les interventions externes s'intègrent dans la stratégie nationale. Cette stratégie prévoit également une journée nationale de l'éducation financière.

II.8 *Financial Literacy Label* : un nouveau label pour les lycées

Les lycées engagés dans des activités régulières d'éducation financière (ateliers, projets, mini-entreprises, *Finanzführerschäin*) peuvent obtenir le *Financial Literacy Label*. L'attribution du label repose sur des critères nationaux définis avec un réseau de partenaires publics et associatifs du secteur financier. Les lycées labellisés bénéficient d'un accompagnement méthodologique du SCRIPT (ressources pédagogiques, outils concrets, mise en réseau). Le label est attribué pour trois ans.

II.9 Des sections et des formations autour du monde des finances dans les lycées

Pour les élèves intéressés par l'économie et la finance, plusieurs sections et formations spécialisées sont proposées dans les lycées luxembourgeois. Elles offrent la possibilité d'approfondir des thématiques variées liées à l'éducation financière et de développer des compétences essentielles pour comprendre les enjeux économiques contemporains.

L'École de Commerce et de Gestion (ECG) propose la section N – Entrepreneuriat, finance et marketing dans l'enseignement secondaire classique ainsi que la section GCM – Section administrative et commerciale (4^e et 3^e), la section GAE – Affaires économiques et la section GCF – Finance (2^e et 1^{re}). Ces sections permettent aux élèves d'explorer des domaines tels que l'économie des entreprises, la finance durable, la régulation financière, la gestion d'actifs ou encore les risques numériques.

Les questions économiques et financières sont également abordées dans divers modules d'autres sections dans l'enseignement secondaire classique (e. a. la section D) et secondaire général (e. a. les sections GMM et GSO).

Les lycées sont encouragés à développer des partenariats pratiques (gestion de portefeuille, simulations boursières, projets concrets) afin d'offrir aux élèves une préparation complète aux études supérieures ou à une entrée directe dans le monde professionnel.

II.10 Monitoring national et évaluation

Un système de monitoring sera mis en place pour évaluer de manière continue la mise en œuvre du plan d'action national, de suivre la progression des élèves et d'ajuster le dispositif si nécessaire. Des enquêtes auprès des élèves et des enseignants, la mise en place d'indicateurs nationaux permettant de mesurer l'évolution des connaissances, des attitudes et des comportements financiers à différents

âges ainsi que l'analyse de la participation aux offres pédagogiques seront parmi les instruments de ce système de monitoring.

Dans ce contexte, le Luxembourg participera pour la première fois en 2029 à l'option *Financial Literacy* du test PISA de l'OCDE. Cette participation permettra de situer les résultats nationaux dans une perspective internationale et comparative et constitue un levier important pour valider la pertinence du cadre national, identifier les forces du système éducatif et adapter, si nécessaire, les stratégies mises en place.